

<http://www.sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article432>



Stage syndical intercatégoriel le 30 juin et le 1er juillet : quels sont nos droits ? Comment lutter ?



- AGENT-E-S TECHNIQUES
Date de mise en ligne : dimanche 29 mai 2011

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

STAGE SYNDICAL LES 30 JUIN ET 1er JUILLET

Pour connaître les nouvelles réglementations du temps de travail à la région, les syndicats SUD éducation Île de France organisent un stage ouvert à tous les personnels sur les questions du temps de travail, de l'alourdissement des tâches, de la précarité et des luttes à construire face à ces évolutions au dépens des personnels.

Agents, enseignants, animateurs, personnels administratifs, AED...
personnels des écoles, des collèges, des lycées et des universités :

Etat, région, communes : même politique de régression sociale.

Quels sont nos droits ? Comment lutter ?

Soyons nombreux au stage organisé par les Sud éducation d'Ile-de-France !

Jeudi 30 juin et vendredi 1er juillet de 9h à 17h

à la Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau, Paris 10e (M° République)